

ÉDITORIAL

Ce numéro de *Recherche et Formation* « **Les enseignants et l'Europe** » arrive au moment où les programmes Socrates et Leonardo récemment adoptés vont changer la relation des enseignants à la réalité européenne : en faisant place au projet européen d'établissement, en amplifiant et en introduisant de nouvelles possibilités de mobilité, ces programmes vont aussi élargir l'horizon des formateurs d'enseignants et des enseignants chercheurs.

Par ailleurs, l'Union européenne au sein d'un programme de recherche socio-économique finalisée, lance pour la première fois un programme de recherche sur l'éducation et la formation pour la période 1994-1998. L'INRP est conscient de la pauvreté des recherches de dimension européenne. Alors que l'Europe fait de plus en plus désormais partie de l'univers culturel des enseignants et des élèves, il nous importe de favoriser l'ouverture de la recherche sur ce nouvel espace. C'est dans ce but qu'il a confié à Francine Vaniscotte qui travaille depuis plusieurs années sur la dimension européenne dans l'éducation la coordination de ce numéro.

On ne doit pas sous-estimer les difficultés méthodologiques de la mise en œuvre d'un tel chantier : chaque pays a sa propre tradition éducative et s'y montre attaché. Les approches de la recherche en éducation sont bien différentes d'un pays à l'autre. La dimension européenne de l'éducation, comme le montre Jean Michel Leclercq, est un concept qui tend vers une dimension de valeur universelle, mais qui est difficilement « scolarisable » : cela ne saurait simplifier la définition des recherches à mettre en œuvre sur les contenus, les formations, les options à prendre dans une perspective européenne, mais n'ôte rien à la pertinence de la question.

À la rareté des recherches ayant une dimension européenne, notamment dans le domaine de la formation, on peut trouver quelques explications. Ainsi, en analysant le concept de subsidiarité, Mario Reguzzoni nous rappelle dans son étude que ni l'éducation, ni la recherche en éducation n'étaient, jusqu'au récent traité de Maastricht, dans les compétences de la Communauté européenne. En conséquence, l'intérêt de la Communauté n'a pu (sauf en ce qui concerne la formation professionnelle) se manifester que par des études de cas, des analyses de contextes, des expériences et des projets pilotes. On pourrait objecter que la communauté scientifique aurait pu se passer de la communauté européenne et se mobiliser autour de recherches européennes. Il serait d'ailleurs aisé de montrer que les échanges et les dialogues ont toujours existé entre chercheurs, faisant circuler les idées, même au plus fort des années

difficiles. Mais, il faut aussi constater que dans le domaine de l'éducation et de la pédagogie, le dialogue n'a peut-être pas assez souvent pris la forme de recherches structurées, d'expériences organisées, de projets orchestrés.

Il a donc fallu attendre. Attendre la préparation du programme Socrates qui a permis les expériences pilotes, notamment dans le cadre de l'application de la résolution sur la dimension européenne de l'éducation de mai 1988. Deux de ces expériences sont évoquées dans ce numéro : celle du réseau d'institutions de formation (RIF) dans l'article d'Yves Tertrais, et celle des partenariats scolaires multilatéraux dans l'article d'Eleonora Salvadori. Bien que ces expériences pilotes aient donné lieu à des évaluations et des analyses, on ne saurait considérer ces travaux comme des recherches au sens où la communauté scientifique emploie ce terme : il s'agit plutôt d'analyses et de témoignages préparatoires à des programmes de plus grande envergure.

Odile Luginbühl le souligne dans la rubrique « Autour des mots » : « *une politique européenne volontariste en matière d'éducation compte deux versants : l'un se dessine à Bruxelles, l'autre dans chacun des États membres* ». Ce numéro a assurément privilégié le versant bruxellois, notamment en choisissant de publier un entretien avec le Professeur Antonio Ruberti, commissaire européen chargé de la Recherche, de l'Éducation, de la Formation et de la Jeunesse jusqu'en janvier 1995. Antonio Ruberti a jeté les bases de la politique de recherche en éducation et achevé le grand chantier des nouveaux programmes Socrates, Leonardo et Jeunesse III, qui rationalisent et complètent les huit programmes antérieurs et qui seront en application dès la prochaine rentrée scolaire. Son regard sous forme de bilan est particulièrement intéressant.

Mais l'Europe ne saurait s'enfermer dans le cadre restreint des douze ou des quinze. Elle est de par sa dimension d'universalité appelée à s'ouvrir à un plus vaste territoire et à l'intercultural. On ne saurait à cet égard oublier les apports du Conseil de l'Europe : c'est ainsi que François Audigier, engagé dans des recherches sur l'évolution de l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'instruction civique rappelle que la construction européenne, les difficultés mêmes de la définition de la réalité et de l'espace européens obligent à repenser continuellement ces enseignements qui, étant le fruit d'un choix et d'un projet politique au service des valeurs que l'on souhaite promouvoir, obligent à des choix de plus en plus complexes. Ce même point de vue s'applique à l'éducation interculturelle, comme le montrent Witold Tulasiewicz et Michèle Tournier qui exposent les différentes approches de la formation à l'intercultural, notamment en Allemagne et en Angleterre, dans une Europe multiculturelle et multilingue.

C'est finalement peut-être sur la formation continue et sur la formation permanente que le consensus se fait le plus facilement. L'accord semble aujourd'hui régner sur le développement et les priorités à donner à la formation continue des enseignants comme lieu privilégié de la construction d'un espace européen ouvert d'éducation comme le développe Francine Vanis-cotte. Mais la redécouverte de l'importance de la formation permanente a de quoi surprendre, vingt-deux années après le rapport d'Henri Janne. Sans doute, comme l'explique José Antonio Fernandez, ce concept, particulièrement cher au Président Delors, n'était-il pas suffisamment mûr et l'Union européenne le sort aujourd'hui utilement de son relatif oubli en proclamant l'année 1996 « *année européenne de l'éducation et de la formation tout au long de la vie* ».

Puisse ce numéro ouvrir de nombreuses pistes de réflexion sur les relations nouvelles que les enseignants, les formateurs d'enseignants et les enseignants-chercheurs sont susceptibles d'entretenir avec l'Europe, ainsi que sur les recherches à entreprendre, notamment dans une perspective comparatiste !

Jean-François BOTREL
Directeur de l'INRP